

LA DÉFENSE  
DES DROITS  
DE L'HOMME

# **[Surveillance]**

Gaëtan Boch

École des avocats de Lyon



*Sur mes refuges détruits  
Sur mes phares écroulés  
Sur les murs de mon ennui  
J'écris ton nom<sup>1</sup>*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du jury,  
Mesdames, Messieurs,

Le 3 mars 2018, Xiaojun Liang, avocat chinois, attend son vol à l'aéroport de Pékin. Anxieux, il a des raisons de l'être.

Il se souvient que, trois années plus tôt, la sécurité de l'aéroport l'empêchait d'embarquer alors qu'il se rendait à un séminaire à New York. Lors du scan de sa carte d'identité, l'écran de l'ordinateur avait alors affiché : « Danger pour la sécurité nationale ».

Aujourd'hui, ce sont les mots « condamné pour séparatisme » qui s'affichent. Or, Maître Liang n'a jamais été condamné, ni même accusé pour de tels faits !

Son client, en revanche, un Tibétain du nom de Tashi Wangchuk, est poursuivi pour « *incitation au séparatisme* » pour avoir milité en faveur du renforcement de l'apprentissage de sa langue tibétaine.

L'avocat doit-il partager, en Chine, la condamnation des gens qu'il défend ?

À moins que la sécurité de l'aéroport ne se réfère à ses propos tenus sur l'application WeChat, messagerie très utilisée dans l'empire du Milieu...

Liang a seulement fait l'épreuve des nombreuses listes noires mises en place par le gouvernement chinois. Sur ces listes les noms de

---

<sup>1</sup> Paul ÉLUARD, « Liberté », dans *Poésie et Vérité* (recueil clandestin), 1942, puis dans *Au rendez-vous allemand*, Éditions de Minuit, 1945. [N.D.E.]

onze millions de citoyens interdits de vol ou de train en raison de leurs activités considérées comme suspectes.

Sur les écrans d'aéroport  
Sur ma profession  
Sur mes conversations  
J'écris ton nom

Ces listes ne sont que les prémices d'un système de surveillance beaucoup plus global. D'ici 2020, chaque citoyen chinois se verra attribuer une « note de crédit social ». Cette note aura des conséquences sur chacun des domaines de la vie de son titulaire.

Sur sa vie sociale, car le fait de côtoyer une personne avec une mauvaise note peut avoir des répercussions sur la sienne.

Sur sa vie professionnelle, car les postes à responsabilités et les emplois publics seront réservés aux personnes ayant le crédit social le plus élevé.

Sur sa vie matérielle, car l'accès au logement et au crédit bancaire sera facilité pour les personnes bien notées...

Selon le gouvernement chinois, ce système n'a d'autre but que de « rétablir une culture d'honnêteté et d'intégrité ». En réalité il conduit à l'anéantissement de toute forme de vie privée. En mandarin, celle-ci s'énonce « *yinsi* » et désigne le secret ou la clandestinité.

Dès lors, si la vie privée est le repaire de tous les vices, il convient d'œuvrer pour que « tout sous le ciel » soit connu ! Plaise à Confucius.

En Occident, la vie privée est davantage une majestueuse montagne !

Coté ubac se trouve le sanctuaire de la personne, le berceau de sa conscience. Un voile que l'on dépose sur l'intimité.

Coté adret, c'est le droit à l'autodétermination de la personne, sa capacité à « être elle-même ».

Mais le gouvernement chinois en a décidé autrement. Son système de crédit social vient percer une brèche gigantesque, perforant ce colosse dans ses deux versants.

*D'abord, chaque citoyen devient son propre surveillant.* Nul besoin du télécran imaginé par Orwell si chaque individu sait que ses amitiés et ses excentricités sont épiées. Rien de ce qu'il dit ou fait n'est indifférent. Il agit conformément à ce que l'on attend de lui.

Le sang et la mort ont mauvaise presse, mieux vaut traiter les gens comme des chiens de Pavlov... un *like*, un *follow* et la meute est dressée.

Dans un système moderne, on ne réprime plus, on conditionne.

*Chaque citoyen devient ensuite le geôlier de l'autre.* Si la note d'une personne peut impacter celle de son entourage, chacun exige de ses proches un comportement exemplaire. Comme le chantait Brassens : « *les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux<sup>2</sup>* ».

*Enfin, le citoyen devient sycophante.* Si je ne peux contraindre les autres à bien agir, je peux toujours les dénoncer. Nostalgie des *bocca de leone* de Venise, bienvenue dans la société panoptique !

Sur le citoyen  
Sur la confiance  
Sur la vie privée  
J'écris ton nom

D'abord la surveillance, puis l'incitation et, quand elles ne suffisent plus, la correction.

Celle-ci prend la forme d'une centaine de camps de rééducation construits dans le Xinjiang, aux confins de la route de la soie. Dans cette région du nord-ouest de la Chine, ce sont des centaines de milliers d'Ouïghours que le Gouvernement tente de convertir en de « parfaits » citoyens sinophones et patriotes.

---

<sup>2</sup> Georges BRASSENS, « La Mauvaise Réputation », dans *La Mauvaise Réputation*, Polydor, 1952. Cette chanson a été interdite d'antenne lors sa sortie et pendant plusieurs années. [N.D.E.]

Dans ces camps, aucune pratique religieuse n'est tolérée. Le simple fait de s'exprimer en ouïghour justifie de passer trois jours à l'isolement.

Voilà l'aboutissement de ce système de crédit social. Mais au sein de nos sociétés démocratiques, sommes-nous préservés de cette frénésie de la notation ?

Je choisis tel restaurant grâce aux avis publiés sur une application.

Je sélectionne mon covoitureur selon la note que lui ont attribuée des centaines d'inconnus.

La presse ? La presse m'informe en continu selon le hashtag du moment, privilégiant les articles les plus partagés par ces autres qui se trouvent liés à moi.

Chacun, à tout moment et sur tous les sujets, peut s'improviser expert, ou critique. Nos choix ne sont plus libres et éclairés, mais influencés et orientés !

Et que dire du phénomène #balancetonporc lorsque toute la toile se transforme en une cour d'assises qui aurait oublié la présomption d'innocence et les droits de la défense ?

Ces derniers souffrent déjà de l'augmentation vertigineuse du nombre de fichiers de police, de la multiplication des lois de renseignement, du développement de la vidéosurveillance, renommée plus innocemment « vidéoprotection ».

La Cour européenne des droits de l'homme, dans l'arrêt Big Brother Watch de septembre 2018<sup>3</sup> ne condamne pas le principe de l'intrusion des États dans la vie de leurs citoyens. Elle se contente d'énoncer des garanties procédurales.

Comment se fier à ces garanties, lorsque que, à la suite de chaque drame, l'émotion l'emporte sur la raison. C'est ainsi qu'une kyrielle de normes viennent chaque année, dans l'indifférence générale,

---

<sup>3</sup> CEDH, arrêt Big Brother Watch et autres c. Royaume-Uni, 13 septembre 2018. [N.D.E.]

approvisionner le phénomène d'autopoïèse<sup>4</sup> décrit par Carbonnier. Face à cette inflation pénale, qu'elle semble loin, cette Cour qui, il y a quarante ans, alertait les États et les suppliait de ne pas « saper, voire détruire la démocratie au motif de la défendre » !

Avec de telles conceptions, la Chine n'est plus un lointain pays aux pratiques douteuses, mais un miroir tourné vers notre avenir !

Alors, le 3 mars 2018, Liang s'est finalement envolé pour la Mongolie intérieure. Il a simplement été retardé d'une dizaine de minutes à l'aéroport.

Dix minutes ce n'est pas grand-chose.

Sur le libre arbitre  
Sur la justice  
Sur la liberté  
Surveillance, j'écris ton nom.

---

<sup>4</sup> L'autopoïèse est la capacité d'un système à se reproduire lui-même. Jean Carbonnier (1908-2003), juriste et sociologue, a étudié ce phénomène en matière juridique, à savoir les normes en tant que productrices d'autres normes. [N.D.E.]